



Objet : Communiqué de presse

A Montreuil, le 13 juillet 2017

47 avenue Pasteur
93100 MONTREUIL
33 (0)1 45 44 48 25
man@nonviolence.fr
<http://nonviolence.fr>

Le chemin vers l'abolition totale des armes nucléaires sera encore long...

Vendredi 7 juillet 2017, une étape importante a été franchie à l'ONU sur le chemin du désarmement nucléaire total. Parmi les pays membres des Nations Unies qui ont participé aux discussions, 122 ont approuvé le texte élaboré ensemble d'un Traité d'interdiction des armes nucléaires. Singapour s'est abstenu tandis que les Pays-Bas ont voté contre.

Ce Traité indique que les États Parties s'engagent à ne jamais fabriquer, tester, transférer, stocker ni héberger de telles armes, ni à aider un pays tiers à s'en procurer par quelque soutien technique ou financier que ce soit. Ce Traité interdit aussi la menace d'employer des armes nucléaires, invalidant ainsi totalement la notion même de « dissuasion ».

Au-delà du désarmement, les États Parties devront porter assistance aux victimes des explosions de 1945 ainsi qu'à celles des essais nucléaires, et réparer les dégâts sur l'environnement et ce, dans le cadre de la coopération entre États.

L'ouverture à la ratification de ce Traité se fera le 20 septembre prochain et le Traité entrera en vigueur 90 jours après la cinquantième ratification.

Le Traité place aussi chaque État doté de l'arme nucléaire sous le regard et le contrôle de tous les autres : « *Chaque État Partie encourage les États non Parties au présent Traité à le ratifier, à l'accepter, à l'approuver ou à y adhérer, dans le but de susciter la participation de tous les États au présent Traité* ». Cela signifie que les États dotés de l'arme nucléaire, pour signer le traité, doivent au préalable rendre leur arsenal non opérationnel puis le détruire au plus tard à une date qui sera fixée lors d'une réunion des États Parties.

Malheureusement les neuf États dotés de l'arme nucléaire ont refusé l'invitation à participer aux discussions qui ont débouché sur ce Traité. Pire, la France, avec la Grande Bretagne et les USA, a même indiqué qu'elle n'avait pas l'intention de signer et ratifier ce Traité qui ne constituerait pas selon elle une contrainte juridique.

Notre travail consiste donc désormais à convaincre nos concitoyen-ne-s de contraindre nos gouvernants à signer et ratifier ce Traité, alors même que le nouveau gouvernement envisage d'augmenter d'ici trois ans de 50% le budget de l'armement nucléaire français en le faisant passer de 4 à 6 milliards d'euros annuels ! La France doit très vite abandonner ces armes immorales, coûteuses, inefficaces face aux menaces du XXI^{ème} siècle, et désormais appelées à devenir une honte pour les pays qui continueraient à les posséder !

Après la campagne d'interpellation des candidats à la présidence de la République qu'il a menée cette année, le MAN, en coordination avec les autres mouvements participant à la Campagne Internationale contre l'Arme Nucléaire (ICAN), redoublera d'efforts pour que ce souhait devienne aux yeux de nos concitoyen-ne-s une impérieuse nécessité ! Le désarmement nucléaire de la France ne peut plus attendre...

Patrick HUBERT, porte-parole